

Circuit du tour de la commune de Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte



Trace n° 73594763



Une randonnée proposée par St Hilaire Cusson La Valmitte

Réalisé par l'association des marcheurs de l'Aigue Blanche de la commune de Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte, ce circuit de randonnée vous propose une découverte complète de l'ensemble de notre patrimoine local. Entre rivières, forêts, hameaux et vieilles pierres découvrez les trésors naturels de notre territoire pour une immersion totale dans la biodiversité.

Durée	10h 00	Difficulté	Difficile
Distance	26,50 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	857 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	864 m	Commune	Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte (42380)
Point haut	959 m	Régions	Massif central, Monts du Forez
Point bas	651 m		

Description

Débuter la randonnée sur la Place du Souvenir face au panneau des circuits.

(D/A) Partir en direction de la départementale 14, puis tourner à gauche pour atteindre l'église. Face à l'église, tourner à droite, puis à gauche puis répéter l'opération pour contourner la mairie. Descendre le chemin de terre jusqu'à traverser la D104 **avec prudence**.

(1) Prendre le chemin de terre qui rejoint la route de [Valprivas](#) au Riolon (D14.4).

(2) La prendre à droite, puis le sentier à gauche, qui monte jusqu'à une route.

(3) Aller à droite et continuer la route jusqu'au chemin de terre. Suivre ce dernier. Prendre ensuite le sentier à gauche jusqu'au Pont du Pêcher.

(4) Traverser ce pont sur le Bezan, puis tourner à droite à l'embranchement. Continuer le chemin, puis prendre le sentier à droite qui rejoint la Départementale 104.

(5) Longer la route, puis tourner à gauche une fois arrivé le long du Bezan. Longer la rivière jusqu'à rejoindre la Route du Mont. Tourner alors directement à droite jusqu'à un carrefour.

(6) Continuer le chemin à droite, prendre le chemin à gauche, puis le chemin à droite. Continuer jusqu'à la Route de Chazourne. La suivre à gauche et dépasser la [croix de Montsoleil](#).

(7) Prendre le chemin qui monte après la croix. Continuer le chemin jusqu'à atteindre la Route de Saint Bonnet. La traverser, aller en face et prendre le chemin à droite. Rester à droite jusqu'à la route. Monter celle-ci puis garder la droite jusqu'au hameau du Crozet Pêcher.

(8) Traverser ce hameau et prendre le sentier à droite. Monter le chemin, puis tourner à gauche. Suivre ce chemin jusqu'au hameau de Gréziecq.

(9) Le traverser et prendre le chemin qui monte à droite jusqu'au hameau de Malfrey.

(10) Tourner à droite et monter le chemin en face de la route. Tourner à gauche et redescendre jusqu'au hameau de Vignal.

(11) Aller à gauche, traverser la route de Rozier et prendre le chemin qui descend à droite jusqu'au hameau de Malacombe.

(12) Continuer le chemin à droite jusqu'à une route. Poursuivre ensuite à gauche jusqu'au hameau de la Valmitte.

(13) Bifurquer à droite jusqu'aux bachats. Puis descendre jusqu'au ruisseau. Remonter le chemin jusqu'au hameau du Crozet.

(14) Monter le chemin de droite jusqu'à la Route de La Combe.

(15) Aller à droite, puis prendre ensuite le chemin à gauche. Continuer jusqu'au bois à droite et tourner à droite, puis tout droit jusqu'à rejoindre le hameau du Devey. Dans le hameau, virer à gauche, puis à droite et monter vers la table d'orientation.

(16) À la table d'orientation qui offre la vue sur les monts de la Haute-Loire,

Points de passage

D/A Place du Souvenir (monument aux morts) - Église Saint-Hilaire (Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte)

| N 45.368869° / E 4.042186° - alt. 914 m - km 0

1 Route

| N 45.365388° / E 4.038043° - alt. 884 m - km 0.58

2 Le Riolon

| N 45.363715° / E 4.036542° - alt. 904 m - km 0.82

3 Route

| N 45.364397° / E 4.032873° - alt. 926 m - km 1.15

4 Pont du Pêcher

| N 45.372143° / E 4.026961° - alt. 913 m - km 2.14

5 D104

| N 45.378326° / E 4.027642° - alt. 923 m - km 3.14

6 Carrefour sur la Route du Mont

| N 45.38695° / E 4.03393° - alt. 952 m - km 4.68

7 La croix de Montsoleil

| N 45.388162° / E 4.048922° - alt. 934 m - km 6.19

8 Le Crozet-Pêcher

| N 45.393063° / E 4.064624° - alt. 909 m - km 8.01

9 Gréziecq - Oratoire de Gréziecq

| N 45.38735° / E 4.073901° - alt. 873 m - km 9.63

10 Malfrey

| N 45.38042° / E 4.073621° - alt. 917 m - km 10.51

11 Vignal

| N 45.376329° / E 4.075012° - alt. 890 m - km 11.31

12 Malacombe

| N 45.375151° / E 4.079192° - alt. 866 m - km 11.72

13 La Valmitte

| N 45.36132° / E 4.092386° - alt. 785 m - km 13.9

descendre de l'autre côté et prendre la route qui descend jusqu'aux bachats, puis continuer sur le chemin de terre. Tourner à droite à l'embranchement du petit sentier. Descendre jusqu'à la route (D42).

(17) Aller à droite sur celle-ci, puis reprendre le chemin qui monte directement à droite. Prendre la montée, puis tourner à gauche.

(18) Descendre le chemin jusqu'à traverser l'Aigue-Blanche.

(19) Remonter sur le hameau de la Valtaillet. Traverser la route, monter, puis tourner à droite à l'intersection. Descendre, puis retraverser la route pour descendre au Pont du rase de Cusson. Remonter la rivière jusqu'au Moulin du Perrier. Remonter le chemin et traverser la route pour remonter au hameau du Perrier.

(20) Face à la fontaine, prendre le chemin qui bifurque à droite jusqu'à arriver au hameau du Riolon. De là, retourner sur ses pas jusqu'au bourg. Le circuit est bouclé (D/A).

● **14 Le Crozet**

N 45.356958° / E 4.086633° - alt. 821 m - km 14.9

● **15 Route de La Combe**

N 45.358063° / E 4.076426° - alt. 894 m - km 15.76

● **16 - Table d'orientation du Devey**

N 45.346112° / E 4.069495° - alt. 892 m - km 17.69

● **17 D42**

N 45.336854° / E 4.069978° - alt. 651 m - km 19.47

● **18 Fourche, Chemin du Devey**

N 45.339607° / E 4.066096° - alt. 781 m - km 20.28

● **19 Aigue-Blanche**

N 45.341669° / E 4.061326° - alt. 685 m - km 21.38

● **20 - Fontaine du Perrier**

N 45.358039° / E 4.039346° - alt. 860 m - km 24.92

● **D/A Place du Souvenir (monument aux morts) - Église Saint-Hilaire (Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte)**

N 45.368869° / E 4.042199° - alt. 914 m - km 26.5

Informations pratiques

À voir

Partez à la découverte du tour complet de la commune. Entre hameaux, bois et rivières vous découvrirez les différents éléments du patrimoine vernaculaire et naturel local.

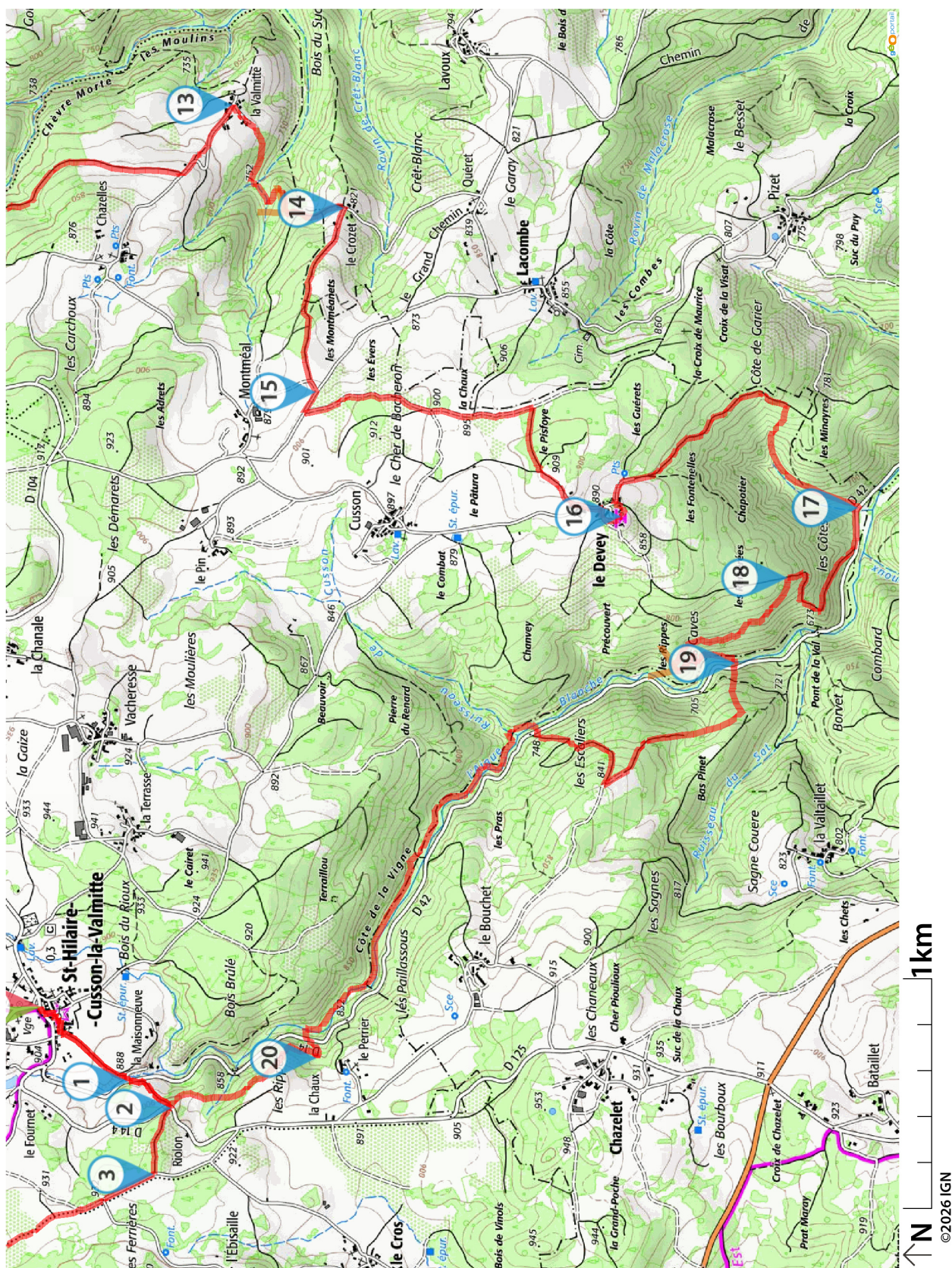
Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-du-tour-de-la-commune-de-saint-h/>

En savoir plus :

[illegible]

3

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

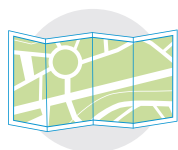
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



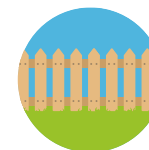
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



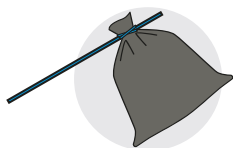
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



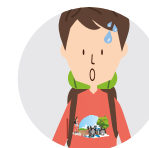
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.